



NOVEMBRE 2007

Communiqué de presse

Lancement du FIP GALIA PME 4

GALIA GESTION lance un nouveau Fonds d'Investissement de Proximité, le **FIP GALIA PME 4**, qui a reçu le 16 octobre 2007 l'agrément de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers).

Ce FIP est commercialisé par les Caisses d'Epargne Aquitaine Nord, Midi-Pyrénées, Pays de l'Adour et Poitou-Charentes jusqu'au 21 décembre 2007. Il s'est fixé un objectif de souscription de 8 M €.

Ce Fonds prendra des participations dans des PME des régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées. Il sera principalement orienté vers des dossiers de transmission et de développement, en co-investissements avec les autres structures gérées ou conseillées par GALIA GESTION.

Au 31 décembre 2007, les trois précédents FIP (**GALIA PME 1, GALIA PME 2 et GALIA PME 3**) auront investi dans une quinzaine d'entreprises pour **plus de 5,9 M€**, soit près de 82 % de leur objectif d'investissement dans les PME.

A propos de GALIA GESTION :

GALIA GESTION est une Société de gestion de Portefeuille spécialisée dans le capital investissement, basée à Bordeaux. Créée en 2002, elle a obtenu son premier agrément fin 2002.

Le Capital de GALIA GESTION est détenu directement et indirectement par la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord (55%), la Caisse d'Epargne des Pays de l'Adour (25%) et l'équipe de gestion.

Avec le **FIP GALIA PME 4**, GALIA GESTION verra le montant des fonds gérés et conseillés dépasser les 62 M€.

Contacts GALIA GESTION :

Yves BARDINET, Président : (05.57.81.88.15),

Christian JOUBERT, Directeur Général : (05.57.81.88.11),

Vincent SCHIFANO, Directeur de participations : (05.57.81.88.14),

Stéphanie DELBOSQ, Chargée d'affaires : (05.57.81.88.13).

www.galia-gestion.com



LE FONDS GALIA PME 4 EST UN FIP (Fonds d'Investissement de Proximité)

PLACEMENT SUR 10 ANS DANS DES PME REGIONALES DYNAMIQUES *

REDUCTIONS FISCALES

Etant précisé que le rachat des parts ne pourra intervenir sauf cas exceptionnels avant une période de dix ans correspondant à la durée de vie du Fonds, l'acquisition des parts du FIP Galia PME 4 permet de bénéficier :

- ✓ d'une réduction d'impôt égale à 25 % du montant de l'investissement réalisé dans la limite de 12 000 € pour une personne seule et 24 000 € pour un couple, sous réserve d'une conservation pendant cinq ans étant précisé que le rachat des parts du FIP ne peut intervenir, sauf cas exceptionnels (décès, invalidité, licenciement) avant une période de 10 ans correspondant à la durée de vie du Fonds.

Exemple pour une personne seule :

- . Montant souscrit (hors droit d'entrée) : 12 000 €
- . Réduction d'impôt : 12 000 € x 25 % : 3 000 €
- ✓ d'une exonération d'impôt sur les plus-values éventuelles (hors prélèvements sociaux) pour toute part détenue depuis plus de 5 ans.

Conditions de souscription

- ✓ Montant total : 8 M €
- ✓ Valeur d'une part : 500 €
- ✓ Montant minimum à souscrire : 1 part
- ✓ Droit d'entrée : 5 %
- ✓ Période de souscription : du 16 octobre 2007
au 21 décembre 2007
- ✓ Pas de rachat possible (hors cas prévu par la loi)
- ✓ Valorisation semestrielle

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a vocation à réaliser préférentiellement des co-investissements avec les structures déjà gérées par Galia Gestion et le cas échéant avec des tiers investisseurs, ce qui lui donnera aussi accès à des dossiers d'une certaine importance.

Le Fonds n'affiche pas de préférence sectorielle.

Compte tenu des risques présentés par les investissements (PME non cotées), les critères de sélection des entreprises composant le FIP Galia PME 4 sont **la qualité de l'équipe dirigeante** et managériale, **le potentiel de croissance** du marché et du secteur, **la stratégie de développement**, les potentialités de création de valeurs. Les investissements prennent la forme de prises de participations immédiates ou différées dans le capital des entreprises.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Le Fonds a vocation à prendre des participations minoritaires. Le seuil de **35 % du capital et des droits de vote** devant être considéré comme un plafond d'investissement.

Les FIP investissent **60 % de leurs actifs** dans **des entreprises régionales** non cotées répondant à la définition européenne des PME. L'autre partie du portefeuille, soit les **40 % de l'actif**, est investie principalement sur **des valeurs monétaires, ou des OPCVM obligataires ou actions de la zone euro.**

* les cessions de parts peuvent intervenir avant 10 ans, de même que les rachats de parts sous certaines conditions

UNE EQUIPE SPECIALISEE

Galia Gestion est une société de gestion dédiée au capital investissement régional reconnue par des institutionnels expérimentés y compris en dehors du Groupe des Caisses d'Épargne. L'équipe d'investissement dispose de professionnels présentant une antériorité de 10 à 20 années dans le métier.

Les Fonds déjà gérés et conseillés en 2007 par Galia Gestion sont de 56,3 M €.

Le comité de Galia Gestion qui oriente les décisions d'investissement marie les compétences financières, managériales et scientifiques.

Taux d'investissement dans les entreprises éligibles atteints par les FIP déjà gérés par GALIA GESTION au 30 juin 2007:

	Année de création	Taux d'investissement juin 2007	1 ^{re} date de respect du quota de 60 %
FIP GALIA PME 1(*)	2004	59,08 %	31 décembre 2007
FIP GALIA PME 2	2005	35,33 %	31 décembre 2007
FIP GALIA PME 3 (**)	2006	0,97 %	31 décembre 2008

(*) Au 30 sept. 2007, le taux d'investissement est de 60,18 %

(**) Au 30 sept. 2007, le taux d'investissement est de 21,78 %

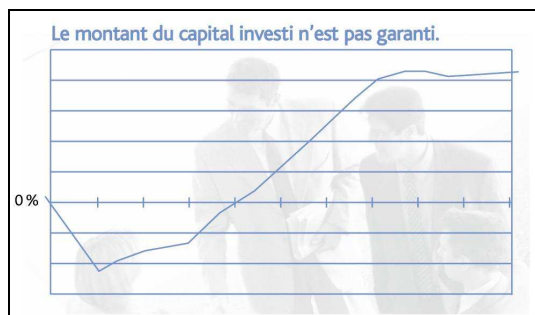
ENGAGEMENT A LONG TERME

D'une manière générale, la composition des portefeuilles gérés dans le cadre d'un FIP conduit à organiser une **stratégie d'investissement sur le long terme** de nature à optimiser les performances du Fonds.

C'est pourquoi, il est prévu de ne racheter les parts qu'après **une durée de 10 ans au minimum** (correspondante à la durée de vie du Fonds), étant précisé que les parts de FIP doivent en toute hypothèse être détenues pendant au moins 5 ans (sauf exceptions prévues par la réglementation) à compter de leur souscription si leurs porteurs souhaitent conserver les avantages fiscaux qui y sont attachés.

Pour information, les modèles de rendement des Fonds de Capital Investissement, qui ordinairement adoptent une politique d'investissement basée sur le long terme, sont fréquemment représentés sous forme de graphique matérialisant une **courbe dite en J**.

(cf. À titre indicatif, le schéma théorique non contractuel reproduit ci-dessous).



Cette courbe traduit une baisse de rentabilité du Fonds pendant les trois ou quatre premières années (en raison notamment des frais* de gestion, provisions, etc.), suivie d'une reprise entre la cinquième et la septième année, période au cours de laquelle les placements arrivent en général à maturité et sont valorisés (plus-value latente ou cession), toutefois le montant de l'investissement en capital n'est pas garanti.

* L'ensemble des frais liés à la gestion du Fonds figure de manière détaillée dans la notice visée par l'AMF qui doit vous être obligatoirement remise lors de votre souscription.